



LE CACARDEUR

Bulletin



municipal



Le 29 octobre 2015



Prochaine réunion du conseil : 9 novembre 2015, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :

567-2203

Pompiers, ambulance,
police : 911

Centre des loisirs :
567-2177

Site Internet :

<http://www.pointe-aux-outardes.ca>

Bibliothèque municipale
(Lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :
589-4557

Site d'enfouissement :
567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :
567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :
589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi

7 h 45 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

8 h à 12 h

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Lors de la réunion du conseil tenue le 13 octobre dernier, la Municipalité, a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versements dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018.

Ces programmes serviront prioritairement à la construction et aux raccordements des nouveaux puits à Les Buissons et Pointe-aux-Outardes, ainsi qu'à la mise aux normes de l'eau potable.

Dans ces mêmes programmes, il y a un 20 % qui servira à l'agrandissement et au réaménagement du centre des loisirs.

Quant au portail d'entrée, le Groupe-Conseil TDA a été mandaté pour préparer des plans et devis sommaires et autres concernant son aménagement.

Les travaux pour l'agrandissement et le réaménagement du centre des loisirs tirent à leur fin. Nous aurons

un centre des loisirs des plus modernes et qui fera l'envie de plusieurs municipalités.

En ce qui concerne les autres dossiers, les suivis et les démarches se poursuivent.

En terminant, j'invite les citoyennes et citoyens de notre magnifique municipalité à lire notre bulletin municipal, à consulter notre site Web et Facebook afin d'avoir plus des nouvelles locales.

André Lepage, maire

SERVICE DES LOISIRS

Bonjour à tous !

Après des semaines d'attente, voici enfin l'ouverture de notre merveilleux et revampé Centre des loisirs. Pour l'instant, il reste encore des petites choses à faire mais soyez sans crainte, la finalisation complète se fera très bientôt. En attendant, les activités pourront commencer et se faire sans problème. Donc, durant la semaine du 26 octobre, les activités commenceront dans votre nouvel établissement. Vous verrez, dans les prochaines semaines tout commencera à prendre forme encore plus et nous vous inviterons à venir visiter votre nouveau centre des loisirs quand tout sera finalisé.

De plus, la subvention reçue par le biais du programme Nouveau Horizon pour les aînés (PNHA), nous donne la possibilité de donner des cours d'informatique gratuitement à nos aînés en ayant fait l'acquisition d'ordinateurs et de mobilier (dont une superbe table créée ici



même par Le Passé Recomposé) et d'avoir un formateur hors-pair venant d'ici : M. Cédric Allard. Cette formation permettra à ceux-ci d'apprendre à utiliser un ordinateur, de pouvoir en faire une utilisation sur une base régulière, de leur permettre de s'ouvrir sur le monde, de combattre l'exclusion et à utiliser les réseaux sociaux comme moyen de communication. Le cours est complet pour l'instant, mais nous prenons quand même les noms pour la prochaine session. N'hésitez pas à communiquer avec Carl au : 418-567-2203 pour donner votre nom.

Nous avons aussi la chance d'avoir mis la main sur un professeur de chant qui donnera des cours le lundi au tout nouveau local de musique situé au Centre des loisirs. Les places sont limitées et le coût est de 20 \$/l'heure. Dépêchez-vous car les places risquent de partir rapidement. Mme Marie-Josée Girard originaire des Buissons a une très grande expérience dans les cours de chant, il s'agit d'une opportunité unique d'avoir son savoir-faire dans notre village. Pour l'inscription, appelez Carl au : 418-567-2203.

Dernière chance aussi pour vous inscrire à la nouvelle session de cuisine collective en soirée. Il y aura une réunion afin de débiter la saison au début du mois de novembre. Lors de cette réunion, nous déciderons de la manière de fonctionner et nous parlerons des interrogations des membres de la cuisine concernant la nouvelle saison. Si vous êtes intéressé, veuillez contacter Carl au 418-567-4989. Dépêchez-vous car il ne reste que quelques places disponibles.

Nous aimerions féliciter tous les jeunes de l'école Les Dunes qui ont participé à la finale régionale de cross-country au cégep de Baie-Comeau le samedi 3 octobre. Une belle initiative qui prône les saines habitudes de vie. Bravo à tous !

Sur ce, prenez soin de vous et sautez dans les feuilles pour le temps qu'il reste !





OFFRE D'EMPLOI – SURVEILLANT(E) À LA PATINOIRE **(Un poste temporaire à temps partiel)**

Tâches à effectuer

- Surveillance dans le Centre des loisirs
- Surveillance sur la patinoire
- Responsable des prêts d'équipements
- Tenir les espaces propres
- Et autres tâches connexes

Exigences et qualités requises

- Avoir 18 ans et plus, étudiant(e) ou non
- Être débrouillard(e)
- Aimer travailler avec les jeunes
- Être autonome
- Être responsable
- Aimer travailler en équipe
- Avoir de l'initiative
- Être disponible
- Être résidant(e) de la municipalité de Pointe-aux-Outardes serait un atout
- L'horaire est variable

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, veuillez envoyer votre curriculum vitae **avant le 20 novembre 2015, à 12 h, à :**

Village de Pointe-aux-Outardes
a/s Mme Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.
471, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Herman-Carl Gravel
Superviseur des loisirs et culture

TAXES MUNICIPALES

NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet

DÉMÉNAGEMENT

Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.

Également, consultez le **site Web de Services Québec – Citoyens, Service québécois de changement d'adresse (SQCA)** au <https://www.adresse.gouv.qc.ca/Inscrire/FormulaireChangementAdresse.aspx?Etape=0> qui vous informe de la façon de faire afin de transmettre votre nouvelle adresse aux ministères et organismes gouvernementaux où vous avez un dossier, aux services publics et aux autres organisations et professionnels avec qui vous faites affaire. Utilisez le Service québécois de changement d'adresse pour transmettre en même temps votre nouvelle adresse à six ministères et organismes du gouvernement du Québec.

Par ailleurs, si vous recevez des sommes par dépôt direct et que vous changez d'institution financière, n'oubliez pas de transmettre vos nouvelles coordonnées bancaires aux ministères et organismes concernés. En complément, consultez le guide Dépôt direct: inscription et changements.

Pour des conseils pratiques pour mieux planifier un déménagement, consultez le site de l'Office de la protection du consommateur. Vous y trouverez aussi des trucs et conseils après votre déménagement.

Changement d'heure au Québec

Le passage à l'heure normale (ou heure d'hiver) au Québec aura lieu cet automne dans la nuit de samedi à dimanche, du **31 octobre au 1^{er} novembre 2015** à 2 h du matin. Il nous faudra donc **reculer l'heure**.



OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES

AVIS – LOGEMENT À LOYER MODIQUE – UN 3 ½ DISPONIBLE

Prenez note qu'un logement 3 ½ est disponible à l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes au 470, chemin Principal.

Ce logement s'adresse aux personnes de 50 ans et plus, à faible revenu.

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande de logement au 471, chemin Principal. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au numéro 418 567-2203.

Marielle Dionne, directrice

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !

SERVICE D'URBANISME



INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

RAPPEL : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;

- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

Ou

Vous pouvez **compléter et imprimer le formulaire de permis** sur notre **site Web** selon les travaux que vous désirez exécuter, soit au :

<http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement>.

Également, vous pouvez consulter notre réglementation d'urbanisme au :

<http://www.pointe-aux-outardes.ca/r%C3%A9glementation-municipale>.

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.

• LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

À compter du **15 OCTOBRE AU 30 AVRIL DE L'ANNÉE SUIVANTE**, vous pourrez installer les abris



d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions comme par exemple :

- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.



■ **BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE** : L'hiver approche à grands pas. Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale. Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.



POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES



En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

■ **Vitesse excessive** – Plusieurs parents appellent à la municipalité pour signaler la vitesse excessive de certains citoyens.

Vitesse, vitesse, vitesse ! Ralentissez Adaptez votre manière de conduire car matin et soir, les enfants sont sur le bord de la route et de plus, plusieurs personnes prennent des marches.



Vous connaissez sans aucun doute l'horaire du transport scolaire. Alors, si vous ne voulez pas vous retrouver en arrière de l'autobus, mais bien à l'avant, partez plus tôt, vous aurez ainsi régler votre problème.

Également, la température va jouer de la partie, elle sera de plus en plus changeante ; glace noire, pluie verglaçante et neige.

Alors, soyons prudents, c'est pour le bien-être de tous et chacun !

■ Aux marcheurs, coureurs –

- portez des **vêtements aux couleurs claires ou avec des bandes réfléchissantes** pour être bien visibles;
- munissez-vous d'une **lampe frontale ou de poche**;
- établissez toujours un contact visuel avec les conducteurs, sinon présumez qu'ils ne vous ont pas vus;
- **marchez** sur le trottoir ou, s'il n'y en a pas, au bord de la chaussée, **face à la circulation**;
- vérifiez la circulation avant de traverser (à gauche, à droite, de nouveau à gauche et à l'arrière);
- soyez vigilants et tentez, dans la mesure du possible, de vous éloigner des véhicules lourds, car leurs angles morts empêchent leur conducteur de bien voir. Si vous ne voyez pas les yeux d'un conducteur (rétroviseur ou fenêtre), il ne vous voit pas.



Être voyant, c'est brillant!

CLUB DE L'ÂGE D'OR



Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes **a recommencé** ses activités annuelles au Centre des loisirs. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au 493, chemin Principal.

Activités :

◆ Novembre : 3, 10, 17 et 24

Dates des déjeuners :

◆ Dimanche :

Le **15 novembre 2015**,

Le **13 décembre 2015**, de 8 h 30 à
11 h 30



Souper et soirée dansante :

◆ Samedi :

Le **5 décembre 2015**, à 17 h 30

SOIREE DANSANTE



Au plaisir de vous y rencontrer !

MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Allô la gang !

À la maison des jeunes, ça bouge en masse ! Nous avons plusieurs jeunes qui viennent faire leurs devoirs et c'est beau de les voir autour de la table travailler forts et ce, à travers des fous rires.

Nous avons des activités de collation où les jeunes mettent la main à la pâte ; nous avons fait l'essai d'une trempette.

À chaque semaine, nous faisons de l'exercice : de la marche, tapis roulant, nous jouons à la Kinect avec des jeux de mise en forme ou encore de danse. Nous aurons bientôt des vidéos qui seront diffusées sur notre Facebook!

Il y en a qui sont en train de monter la maison hantée et tous les jeunes seront invités à venir la visiter et à venir chercher des bonbons!!! Une vidéo sera mise en ligne sur notre page Facebook sur la préparation de cette maison.

L'improvisation se continue toujours à la maison des jeunes et nous avons une vingtaine de jeunes qui viennent à tous les jeudis soir pour l'impro, l'aide aux devoirs ou encore, pour tout simplement venir discuter avec nous!



Nous préparons aussi une activité spéciale qui sera dévoilée sous peu. Nous sommes fiers de vous les jeunes !

Nous tenons à remercier M. René Perry pour la réparation du divan!
Un grand MERCI, cela a été très apprécié !

Diane David, coordonnatrice



Info-biblio



JOUR & HEURE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

- **Lundi soir de 18 h 30 à 20 h**
- **École Les Dunes, au 481, chemin Principal**



CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES

COMMUNIQUÉ

Une 2^e cohorte pour le certificat en gestion de projet

Baie-Comeau, le 6 octobre 2015 - Le samedi 3 octobre 2015 avait lieu le démarrage de la deuxième cohorte du certificat en gestion de projet offerte par l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) en collaboration avec la Corporation des services Universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord (CUCN).



Étudiantes et étudiants du certificat en gestion de projet – 2^e cohorte.

La CUCN est heureuse de pouvoir offrir, à nouveau, cette formation qui suscite surtout beaucoup d'intérêt auprès des gens désireux d'obtenir un Baccalauréat par cumul de certificats dans le domaine des sciences administratives. Ce programme est offert simultanément avec un

groupe de Rimouski via le système de vidéoconférence. La CUCN observe un besoin grandissant du mode de dispensation par vidéoconférence pour son offre de formations universitaires en région.

D'autres programmes sont, présentement, en étude. La CUCN serait ravie de pouvoir démarrer, en 2016, de nouvelles formations répondant aux besoins des Nord-Côtiens, principalement en Haute-Côte-Nord et en Manicouagan.

Source : Isabelle Caouette
Agente de recherche et développement
Chargée du marketing et de la communication
i.caouette@cucn.qc.ca

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE 2015

**LUNDI 30 NOVEMBRE 2015
MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES
AU 471, CHEMIN PRINCIPAL
CENTRE COMMUNAUTAIRE (PORTE ARRIERE - SOUS-SOL)**

**VEUILLEZ APPELER POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS
AU 418 296-2572, POSTE 5194**



AYEZ EN MAIN VOTRE CARTE D'HÔPITAL

CLINIQUES SANS RENDEZ-VOUS

**OUVERTES À TOUTE LA POPULATION DE RAGUENEAU À BAIE-TRINITÉ
CENTRE COMMERCIAL LAFLÈCHE - BAIE-COMEAU
(ENTRÉE DU CÔTÉ DE LA SALLE DE QUILLES)**

MARDI 17 NOVEMBRE	10 H À 13 H 30	14 H 30 À 18 H 30
MERCREDI 18 NOVEMBRE	10 H À 13 H 30	14 H 30 À 18 H 30
JEUDI 19 NOVEMBRE	10 H À 13 H 30	14 H 30 À 18 H 30
VENDREDI 20 NOVEMBRE	10 H À 13 H 30	14 H 30 À 18 H 30
LUNDI 23 NOVEMBRE	10 H À 13 H 30	14 H 30 À 18 H 30
MARDI 24 NOVEMBRE	-----	12 H 30 À 15 H 30

IL EST À NOTER QUE NOUS POUVONS ADMINISTRER 120 VACCINS PAR HEURE.

Veillez prendre note que pour le renouvellement de votre carte d'assurance-maladie, vous devez vous présenter avec deux pièces d'identité, votre formulaire de renouvellement et la photo exigée.

HORAIRE DU SERVICE

- ♦ **Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**
 - Prise de sang et soins infirmiers
- Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45**

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du CLSC de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

L'économie sociale, une force collective!

**Forum régional en économie sociale
17 et 18 novembre 2015
Château Arnaud à Sept-Îles**



Programmation

17 novembre 2015

- 8 h 30 – 9 h 30 Inscriptions, accueil
- 9 h 30 – 10 h 00 Mot de bienvenue - Présentation des participants
- 10 h 00 – 11 h 00 Conférence : Présentation du PAGES (MEIE)
- 11 h 00 – 11 h 15 Pause

- 11 h 15 – 12 h 15 Atelier 1 : RISQ (Réseau d'investissement social du Québec) et Fiducie du Chantier de l'économie sociale, présentation des outils financiers
- 12 h 15 – 13 h 30 Dîner sur place
- 13 h 30 – 14 h 30 Atelier 2 : RQCC (Réseau québécois du crédit communautaire) est un outil unique de développement économique et de lutte à la pauvreté
- 14 h 30 – 14 h 45 Pause
- 14 h 45 – 16 h 30 Tribune d'entrevues et d'échanges avec Sonya Paquet
- 18 h 00 – 20 h 00 Souper

18 novembre 2015

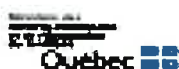
- 8 h 30 – 12 h 00 Formation : Gouvernance et éthique
- 12 h 00 – 13 h 00 Dîner sur place
- 13 h 00 – 14 h 00 Le développement des coopératives et vous!
- 14 h 00 – 15 h 30 Insertion socioprofessionnelle
- 15 h 30 Mot de clôture

Pour les questions : Mme Josée Parisée du Forum jeunesse Côte-Nord au 418 295-6057 poste 223 ou par courriel au joseeparisee@fjcn.qc.ca

Coopérateurs organisateurs :



Avec la participation illustrative de :



Avec la collaboration de :





BINGO

Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201506016877-01

À compter du 24 septembre 2015, chaque jeudi à 19 h 30
Câble Vidéotron: standard au canal 7 / numérique (ILLICO) Canal 9

Livret de 9 faces : 10,00 \$

Bonanzas 3 faces : 1,00 \$

TOTAL DES PRIX : 3 200,00 \$

1-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte bleu	200,00 \$
2-tour en T L barre du haut ou du bas,	carte orange	250,00 \$
3-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte verte	200,00 \$
4-tour du FREE,	carte jaune	250,00 \$

Bonanza : Le L endroit ou envers + (1) balle frimée 300,00 \$
On sort la balle frimée, l'écran restera durant la pause de 5 minutes.

5-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte rose	200,00 \$
6-tour en X	carte grise	250,00 \$
7-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte olive	200,00 \$
8-tour,	carte pleine,	carte brune 1 000,00 \$
	2^e carte pleine,	350,00 \$

Réclamation des prix: Les gagnants doivent se présenter avec **la feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, **le vendredi de 8 h 30 à midi** et du lundi au jeudi : 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h.

Points de vente :

Ragueneau : Dépanneur GL

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4^e rue, Parc Langlois et au Dépanneur MIMI

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule

LE CALENDRIER 2015

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu,
nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.



NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

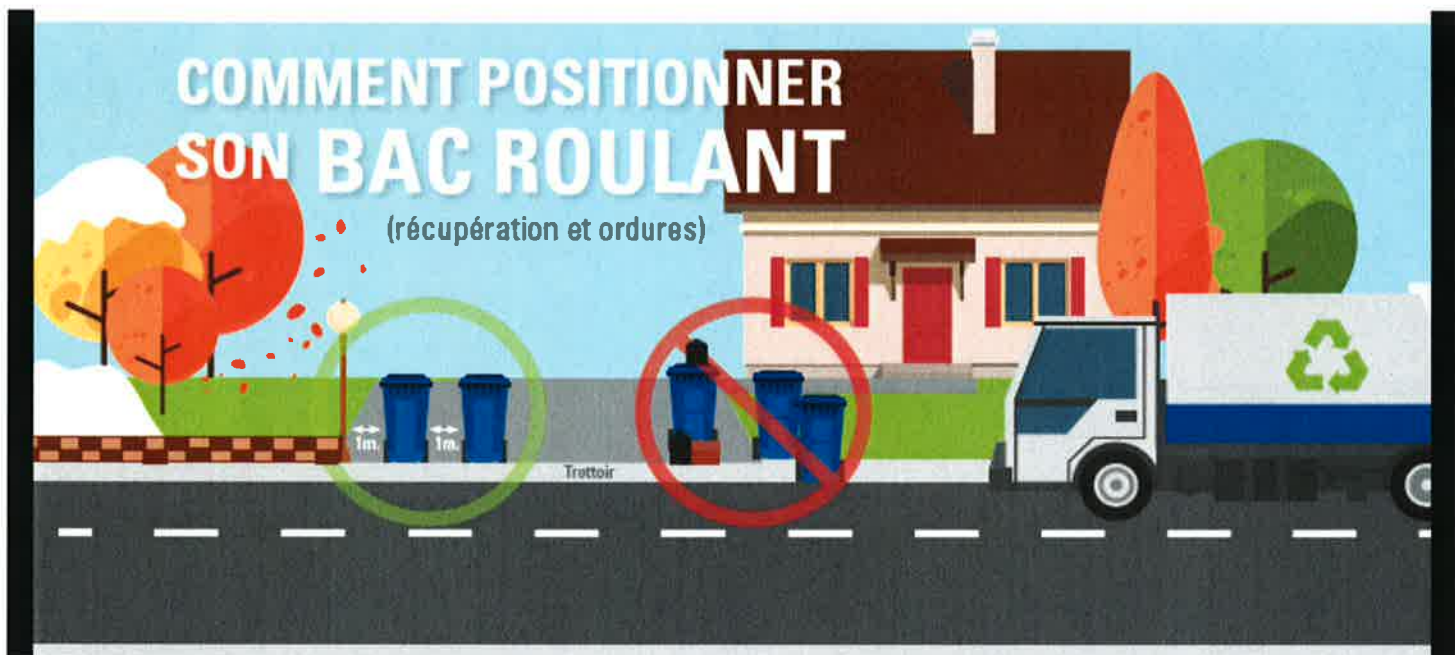
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Mardis : Ordures

Vendredis : Recyclage

Lieu d'enfouissement/Écocentre fermé : 24, 25, 26 et 31 décembre

Pour des infos : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.



5 RÈGLES À SUIVRE



- 1 Couverture fermée et aucun objet sur le bac
- 2 Roues orientées vers la résidence
- 3 Bac toujours à **1 m de tout objet** (muret, poteau, garage, abri, voiture, autre bac, etc.) en retrait du trottoir et de la chaussée
- 4 Aucune matière à côté du bac
- 5 Chaussée libre d'accès pour les opérateurs de nettoyage et de déneigement de votre municipalité

Pour information : 418 589-4557
regiemanicouagan.qc.ca
info@regiemanicouagan.ca

DESSINS À COLORIER



BRUNCH



**Au profit de
la Fabrique St-Jean-Baptiste
de Pointe-aux-Outardes**

Date : Le dimanche 8 novembre 2015

De : 8 h à 12 h

Coût : 10 \$ par adulte

5 \$ par enfant de moins de 12 ans

Gratuit : 0 à 5 ans

Pierre Tremblay : 418 567-2175

Jacqueline Tremblay : 418 567-4105

Bienvenue à tous !